

Chapitre 3

***Les séductions  
de la parole***

## Cours

La poésie nous le montre, la parole est un charme, elle se reçoit comme un envoûtement, et envoûte à son tour. Tout artiste, ou tout orateur, peut en faire l'expérience. Et c'est dans le domaine politique que les séductions produisent les effets les plus immédiats. D'où le questionnement des philosophes sur l'usage de la parole, présentée comme un art de convaincre, c'est-à-dire une rhétorique. Platon s'étonne et s'inquiète de la « merveilleuse puissance » de la rhétorique, l'orateur est capable de convaincre sur n'importe quel sujet alors qu'il n'a même pas de connaissances réelles dans les domaines qu'il évoque. L'existence de la rhétorique, de la parole persuasive qui séduit les foules, justifie en quelque sorte l'existence de la philosophie, dont la rigoureuse dialectique déjoue les effets de l'opinion, démonte le préjugé qui tient si souvent les foules. Il appartient donc au philosophe de faire valoir le vrai et le juste dans le discours, de lutter contre l'effet séducteur de la parole par la rigueur du raisonnement. Aristote part du même constat mais essaie d'intégrer le vrai et le juste comme finalité du discours. Il propose une analyse précise des **lieux** du discours, et propose un mode de raisonnement discursif, l'**enthymème**, dont l'objectif est seulement de convaincre alors que le syllogisme est tenu d'établir le vrai.

Les genres du discours sont :

Le **judiciaire**, lorsque la parole sert à défendre une cause, par exemple dans un procès.

Le **délibératif**, lorsque la parole examine une situation et invite à se prononcer ou à envisager telle ou telle solution.

Le **démonstratif** ou l'**épidictique**, dans le cas de l'éloge ou du blâme d'une personne dont on admire le comportement ou dont on réproouve les actes.

Aristote définit également les étapes du discours (**exorde, narration, preuves, péroration**).

### 1 La critique des prestiges de la parole dans le *Gorgias* de Platon

C'est comme on l'a dit au sein de la démocratie athénienne que les prestiges de la parole acquièrent une dimension politique. Dans le *Gorgias* de Platon, Socrate questionne un maître de rhétorique sur la nature et la finalité de son art. La question est donc de savoir « quel est l'objet de la rhétorique ? ». Pour mieux mettre en évidence sa puissance et sa valeur Socrate choisit de comparer « l'ouvrière de la persuasion » à un art des plus utiles et des plus reconnus, la médecine. Gorgias soutient cependant que la rhétorique est le « bien suprême » car elle « fait que les hommes sont libres eux-mêmes et en même temps

qu'ils commandent aux autres dans leurs cités respectives ». Le rôle de la rhétorique dans « l'assemblée du peuple » est avant tout politique. Mais la rhétorique, ouvrière de la persuasion, persuade autant que le peuvent les autres sciences, comme l'arithmétique. Gorgias convient cependant que savoir et science, savoir et croire, sont tout à fait distincts. Mais la puissance de la rhétorique est « merveilleusement grande » et semble l'emporter sur toutes les autres sciences. Si un médecin et un orateur devaient parler de médecine à une foule, il faut croire que c'est l'orateur qui serait le plus persuasif, quand bien même il connaîtrait peu de choses de cette science. Car la rhétorique « embrasse en elle-même toutes les puissances », et en cela elle est comparable à un art de combat, comme la boxe. Devant ce problème Gorgias convient alors que l'orateur « n'est pas plus autorisé pour cela à dépouiller de leur réputation les médecins ni les autres artisans, sous prétexte qu'il pourrait le faire ». Le maître est donc tenu de faire un bon usage de son art. Gorgias recommande donc que l'orateur soit instruit des sujets qu'il aborde. Et Socrate tient qu'il est indispensable que l'orateur connaisse le juste et l'injuste. Or c'est un fait que si la rhétorique, comme le dit Gorgias, doit chercher ce qui est juste, c'est aussi un fait que rien n'empêche un orateur mal intentionné d'en faire un usage injuste. Le dialogue entre Socrate et Gorgias s'arrête devant cette embarrassante difficulté, car Gorgias avait affirmé au début du dialogue que la rhétorique est « le bien suprême ».

Il appartient donc au philosophe de questionner l'usage de la rhétorique, en le limitant à partir du savoir et de la morale. Persuader et instruire sont nécessaires dans la cité démocratique. Mais la puissance de la rhétorique, propre à usurper les autres arts devant la foule ignorante, doit, en démocratie, être exercée avec responsabilité.

Devant un autre interlocuteur, Polos, Socrate soutiendra que pour lui la rhétorique est un autre nom de la flatterie, et que la puissance de la parole de l'orateur qui ne fait pas le bien est au contraire la preuve de sa faiblesse. Le dialogue se consacre alors davantage à la justice qu'à la rhétorique, Socrate y exposant sa célèbre démonstration, selon laquelle, il est préférable de subir l'injustice que de l'accomplir.

À la fin du dialogue, Socrate propose alors que la cité soit éclairée par un orateur nourri de philosophie.

### Platon, *Gorgias*, extrait 1

*Voilà donc ce que l'orateur dont je te parle, celui qui suit l'art et la vertu dans tous les discours qu'il adressera aux âmes, et dans toutes ses actions, et, soit qu'il donne, soit qu'il ôte quelque chose au peuple, il songera sans cesse aux moyens de leur faire naître la justice dans l'âme de ses concitoyens et d'en bannir l'injustice, d'y faire germer la tempérance et d'en écarter l'incontinence, en un mot d'y introduire toutes les vertus et d'en exclure tous les vices.*

Traduction Émile de Chambry

Il ne s'agit rien moins que d'un projet politique, mais la proposition de l'orateur vertueux, le « médecin de l'État » est une manière de reconnaître qu'en elle-même

la rhétorique n'a rien de vertueux. Devant Polos, Socrate identifiait rhétorique et flatterie, devant Calliclès il l'identifie à la sophistique :

**Platon, *Gorgias*, extrait 2**

*Sophistique et rhétorique, mon bienheureux ami, c'est tout un, ou du moins voisin et ressemblant, ainsi que je le disais à Polos. Mais toi, dans ton ignorance, tu crois que l'une, la rhétorique, est une chose parfaitement belle et tu méprises l'autre. Mais en réalité la sophistique l'emporte en beauté sur la rhétorique.*

*Ibid.*

Le regard défiant et ironique de Socrate sur la rhétorique et ses séductions est donc à l'origine d'une proposition de philosophie politique, à partir de la critique de la persuasion, en parallèle avec une réflexion sur l'éthique, le bien et le beau. Pour autant, cette persuasion est indispensable au pouvoir des philosophes, qui repose lui aussi sur la parole. C'est en substance la méthode socratique, qui est oralité et dialectique. Aristote, en bon élève de Platon, tout en rappelant qu'un mauvais usage est possible, préconisera un usage vertueux de la rhétorique.

**2 La pratique de la persuasion dans la *Rhétorique* d'Aristote**

Comme nous l'avons vu à travers le *Gorgias* de Platon, la rhétorique aborde les pouvoirs de la parole du seul point de vue de son efficacité à persuader, dans des situations judiciaires ou politiques.

**Aristote, *La Rhétorique*, extrait 1**

*L'attaque personnelle, l'appel à la pitié, l'excitation à la colère et aux autres passions analogues de l'âme ont en vue non l'affaire elle-même, mais le juge.*

Traduction Charles-Émile Ruelle

Le but est donc de « s'emparer de l'esprit de l'auditeur » afin de défendre sa cause. La rhétorique a bien pour objet de faire advenir « le vrai et le juste », même s'il faut aussi prévoir la possibilité d'une « application injuste » pouvant faire le mal comme une application juste fait le bien (cela n'est pas seulement vrai pour la rhétorique).

**Aristote, *La Rhétorique*, extrait 2**

*Si la rhétorique devient sophistique, ce n'est pas en puissance, mais par l'intention qu'on y met.*

*Ibid.*

Aristote rappelle que la rhétorique est un juste milieu entre la dialectique et l'art des sophistes. Elle tient certaines caractéristiques de la rigueur des sciences (par

exemple l'emploi du **sylogisme**). Elle est inséparable d'une pratique de la persuasion, en cela elle fait aussi bien appel aux sentiments, mais elle est tenue par un objectif vertueux. Se pose la question, qui sera très souvent débattue (plus près de nous par Montaigne) de l'honnête et de l'utile. Sur cette question la *Rhétorique* donne d'amples développements.

#### Aristote, *La Rhétorique*, extrait 3

*Comme le but de celui qui délibère est l'utile, et que le débat porte non sur la fin que l'on a en vue, mais sur les moyens qui conduisent à cette fin; que ces moyens résident dans les actions, et que ce qui est utile est bon, il faut donc d'une manière générale, prendre les éléments de ce débat dans leurs rapports avec le bien et l'utile.*

*Ibid.*

Pour persuader, la rhétorique a besoin des « preuves », qui résident soit dans le caractère moral de l'orateur (sa probité contribue à la persuasion), soit dans la disposition de l'auditoire, soit enfin dans le discours même.

La rhétorique emprunte ses caractéristiques persuasives à la politique et à la dialectique, par exemple en s'appuyant sur le syllogisme (réel ou apparent). L'**enthymème** est donc un syllogisme oratoire, qui peut s'appuyer sur l'induction de l'exemple. Le syllogisme oratoire fait appel à des **lieux**, qui sont des domaines de la connaissance, comme le droit, la physique, la politique... Parmi les exemples se trouve la parabole socratique ou bien le récit. Aristote se réfère à Esope car « les arguments sont plus aisés à se procurer que l'on emprunte à l'apologue », cependant les plus utiles sont les faits historiques. Autre preuve, la **sentence**, définie comme une affirmation fondée sur des généralités (on distingue des sentences fondées sur une démonstration et celles fondées sur une affirmation paradoxale). La sentence a deux usages, le premier est de « satisfaire la vanité » de l'auditoire, à qui il plaît d'entendre présenter une vérité générale comme une vérité particulière, mais la sentence sert surtout à donner un caractère moral au discours : honnêtes, les sentences donnent à l'orateur un caractère honnête.

C'est Aristote qui a défini les trois genres de la rhétorique :

#### Aristote, *La Rhétorique*, extrait 4

*Il y a donc nécessairement, trois genres de discours oratoire, le **délibératif**, le **judiciaire** et le **démonstratif** [l'**épidictique**]. La délibération comporte l'exhortation et la dissuasion. En effet soit que l'on délibère en particulier, ou que l'on harangue en public, on emploie l'un ou l'autre de ces moyens. La cause judiciaire comporte l'accusation et la défense. Ceux qui sont en contestation pratiquent nécessairement l'un ou l'autre. Quant au démonstratif, il comprend l'éloge ou le blâme.*

*Ibid.*

Concernant l'éloge, Aristote invite à prendre pour exemples les « preuves » que sont en premier lieu, la vertu, la justice et le courage, avant la libéralité. Le blâme soulignera au contraire le manquement à ces preuves morales, comme l'injustice ou la lâcheté. Il faut également encourager la figure d'amplification, qui convient particulièrement au discours démonstratif, alors que les enthymèmes sont plutôt réservés au discours judiciaire, et les exemples au discours délibératif.

La rhétorique judiciaire s'appuie sur plusieurs sortes de preuves, parmi lesquelles, le témoignage, les lois, le serment, mais aussi (et cela ne manquera pas de surprendre un lecteur d'aujourd'hui) la torture... Inadmissible dans notre civilisation, l'usage de cette dernière dans le discours judiciaire – dont, rappelons-le, la finalité doit être la vertu – nous montre bien que la preuve n'est qu'une opportunité dans la rhétorique :

**Aristote, *La Rhétorique*, extrait 5**

*La torture est une espèce de témoignage. Elle semble porter en elle la conviction, attendu qu'il s'y ajoute une contrainte. Il n'est donc pas difficile de comprendre ce qui s'y rapporte et ce qu'il convient d'en dire. Lorsque les tortures nous sont favorables, il y a lieu d'insister sur ce point que ce sont les seuls témoignages véritables. Si elles sont contre nous, ou en faveur de l'adversaire, on en pourra détruire le caractère véridique en plaquant contre le principe même de la torture.*

*Ibid.*

On conviendra donc que l'art de la rhétorique réside bien dans la manipulation de la preuve. Et que la notion de preuve est très relative dans l'acte de la parole. *Idem* pour le serment, soit on l'accepte sans déférer, soit on fait valoir qu'au contraire les hommes se parjurent facilement.

Les arguments peuvent donc, en élaborant des enthymèmes convaincants, exhorter et dissuader, blâmer et louer, accuser et défendre. Aristote met également l'accent sur les vertus de l'orateur : le bon sens, la vertu et la bienveillance. A cela peut s'ajouter un certain usage des passions, comme la crainte, la colère, l'indignation, l'envie, la honte et la pitié. Ou même le calme, consécutif à l'accomplissement d'une vengeance. Aristote étudie les circonstances dans lesquelles on peut éprouver telle ou telle passion avant de voir quel usage on peut en faire dans un discours. On ressent de l'indignation, par exemple, quand on voit un homme de bien subir un sort injuste ou au contraire un scélérat couvert d'honneurs. Aristote fait également, au sujet des passions, une distinction entre les « mœurs de la jeunesse » (au nombre desquelles la colère) et les « mœurs de la vieillesse ». Les vieillards sont malicieux, et on convient qu'ils n'aiment ou ne haïssent jamais avec force, leurs colères sont vives mais sans force, « ils s'aiment eux-mêmes plus qu'il ne faut », mais sont « accessibles à la pitié ». Il convient donc aussi de prendre en considération le caractère des jeunes gens et des vieillards lorsque l'on élabore un discours. Il faut d'ailleurs réserver au vieillard l'usage de la sentence (l'aphorisme), à laquelle il est particulièrement sensible.

D'autre part, dans son chapitre sur l'enthymème, Aristote fait plusieurs distinctions sur les **lieux** de la rhétorique, c'est-à-dire les modes de raisonnement, comme l'**induction** (généraliser à partir d'un exemple), ou bien l'**analogie** (déduire que l'on doit juger de la même manière que dans une situation semblable). Comme exemple d'induction, Aristote évoque des coutumes des Athéniens qui reçurent favorablement les lois de Solon, les Lacédémoniens qui appliquèrent les lois de Lycurgue, ou le fait que Thèbes prospéra tant que les philosophes étaient au pouvoir. On peut induire de tout cela que tous les peuples honorent les sages, même différents d'eux. Autre exemple emprunté à l'**analogie** : « La mort est un mal, car les dieux en ont jugé ainsi, autrement ils ne seraient pas immortels. »

D'autres arguments se construisent à partir de **corrélations** : « Vous donnez droit de cité à des mercenaires tels que Strabax ou Charidème, en raison de leur probité ; mais alors ne bannirez-vous point ceux des mercenaires qui auront commis des fautes irréparables ? »

Un enthymème peut être détruit si on arrive à prouver qu'il s'appuie sur un fait invraisemblable, ou non nécessaire, c'est ce qu'Aristote appelle une **solution**.

La rhétorique tend une main vers la logique, dont elle reprend, par l'enthymème, les procédés du raisonnement, mais elle tend une autre main vers la poétique. Aristote ne sous-estime pas l'importance de l'élocution dans « l'action oratoire » (caractérisés par la grandeur, l'harmonie et le rythme), il recommande de distinguer son éloquence par le choix de mots « étranges ». C'est une recommandation qui rejoint les conseils donnés dans la *Poétique* dont nous avons parlé plus haut, il faut donner aux mots un « cachet étranger, car l'éloignement suscite l'étonnement, et l'étonnement est une chose agréable ». La rhétorique doit privilégier la métaphore par analogie (Périclès dit « La jeunesse qui a péri dans la guerre a laissé un vide aussi sensible dans la cité que si, de l'année, on retranchait le printemps »)

Tout comme la poésie, la rhétorique doit son efficacité au choix des mots, mais aussi au rythme. Aristote relève deux écueils.

#### Aristote, *La Rhétorique*, extrait 6

*La forme de l'élocution ne doit ni affecter la forme métrique, ni être dépourvue de rythme. Si elle est métrique, elle n'est pas probante, car elle paraît empruntée, et en même temps elle distrait l'auditeur, en portant son attention sur la symétrie et sur le retour de la cadence [...] Si le discours manque de rythme, la phrase ne finit pas. Or il faut que la phrase finisse, mais non pas au moyen du mètre. Un discours sans repos final est déplaisant et insaisissable.*

*Ibid.*

Et Aristote de recommander que le style soit continu, lié par la conjonction, au risque d'essouffler l'orateur, ou procéder par « tours et retours », c'est-à-dire en employant la période oratoire. La période est « agréable et facile à saisir ». Elle gagne en efficacité

lorsqu'elle procède par « divisions » ou par « antithèses » (employant de préférence des expressions laconiques).

Le recours aux procédés poétiques dans la rhétorique est donc bien de « Mettre les faits devant les yeux ». Aristote recommande le discours écrit au genre démonstratif, afin de déployer aux mieux les images qui le composent : « Quant à l'élocution propre aux harangues, elle ressemble tout à fait à un tableau ; car plus les objets sont nombreux, plus il faut se mettre loin pour le contempler. » Mais l'élocution aura atteint son but si elle se présente comme « Un heureux mélange de langage moral et étranger, de rythme et d'arguments persuasifs bien amenés. »

Enfin, Aristote rappelle les quatre parties du discours :

- L'**exorde**, l'entrée en matière, comparée au prélude joué à la flûte. L'exorde a plusieurs fonctions, captiver l'auditoire, et dans le genre judiciaire, détruire les attaques de l'adversaire.
- La **narration et les preuves**, c'est-à-dire l'essentiel du discours, incluant les exemples (plutôt pour le genre démonstratif) et les enthymèmes (plutôt pour le genre judiciaire). On peut aussi user d'interrogation ou de plaisanterie.
- La **péroraison**, qui clôt le discours. Elle doit « bien disposer l'auditoire envers l'orateur », « l'indisposer contre l'adversaire », « grandir ou abaisser », « mettre en œuvre les passions ».

L'influence de la *Rhétorique* d'Aristote sera considérable. Les rhéteurs latins s'y référeront, tout comme les scolastiques au Moyen Âge ou la Renaissance. Néanmoins on observera une certaine restriction de la rhétorique au domaine stylistique, ce que les Latins appelleront l'*elocutio* (l'éloquence) ne recouvrant qu'une partie de la rhétorique. La rhétorique sera désormais débattue dans le domaine littéraire, indépendamment de la logique, de l'éthique, ou même de la politique.